



Demande d'offre à commandes (DOC)  
Services de production vidéo  
N° de référence : NGC113235  
N° de référence d'Achats et ventes : PW-18-00820360  
6 avril 2018

#### ADDENDA n° 2

Cet addenda fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres pièces. Tous les coûts rattachés au contenu de ce document doivent être inclus à la somme totale du contrat. Accusez réception de cet addenda en insérant son numéro et la date sur le formulaire de soumission, plus précisément à l'article G.2.

1. À la section A.13, « Évaluation des soumissions », l'article A.13.3, « Conditions de l'évaluation des propositions et de l'attribution du contrat », fait-il allusion à la demande actuelle? Ou cette disposition s'applique-t-elle plutôt aux propositions ultérieures, si un soumissionnaire est le candidat retenu pour cette offre à commandes? Dans la présente demande de propositions, il ne semble pas y avoir d'exigence de fournir une liste d'entités nommées.

#### A.13.3 Conditions de l'évaluation des propositions et attribution du contrat

- a) Le proposant doit s'assurer que les sous-traitants ou les personnes qu'il suggère soient disponibles au moment voulu pour réaliser les travaux requis et qu'ils le demeurent. Étant donné que l'évaluation repose en partie sur leur expérience et leurs qualifications, les substitutions de sous-traitants seront refusées.

**Réponse du MBAC :** L'alinéa A.13.3a) se lit maintenant ainsi :

Le proposant doit s'assurer que les sous-traitants ou les personnes sont disponibles au moment voulu pour réaliser les travaux requis et qu'ils le demeurent.

2. Les compagnies constituées en personnes morales peuvent-elles soumissionner? Dans la section F.2, elles ne sont pas mentionnées à l'article F.2.5.

#### F.2 DISPOSITION GÉNÉRALE

F.2.5 L'offre doit (M) [sic] être validée conformément aux conditions suivantes :

- a) « Société à responsabilité limitée »
- b) « Associés »
- c) « Propriétaire unique »
- d) « Coentreprise ».

**Réponse du MBAC :** Oui, les compagnies constituées en personnes morales peuvent soumissionner.



3. Pouvez-vous nous éclairer au sujet des exigences établies à la section G.2? Nous ne savons pas exactement ce qui est demandé dans le tableau qui comporte les colonnes « Numéro » et « La Date d'émission ».

#### G.2 ACCEPTATION ET CONFORMITÉ AUX CONDITIONS

L'achèvement du tableau ci-dessous garantira au MBAC que vous avez reçu et tenu compte de cette information dans votre totale financière [sic]. Nonobstant toute autre disposition de la présente DOC, le MBAC conserve le pouvoir discrétionnaire de contacter les soumissionnaires après la soumission des offres en ce qui concerne l'absence de liste d'Addenda pour obtenir la confirmation que tous les Addenda ont été abordés dans la proposition. Le défaut de fournir la confirmation demandée dans le délai stipulé par le NGC [sic] lors de la réalisation d'une telle demande doit (O) entraîner la disqualification de la proposition.

**Réponse du MBAC :** Lorsque le MBAC publie un addenda à l'appel d'offres, les renseignements sur celui-ci doivent être inscrits dans ce tableau. Le numéro et la date d'émission de l'addenda seront indiqués dans le document.

4. G.3 EXIGENCES OBLIGATOIRES ET LISTE DE CONFORMITÉ POUR LES SOUMISSIONNAIRES (Avez-vous inclus les items suivants dans votre soumission?)

Dans la première colonne, Section A.8, F.2.5 c), si le soumissionnaire n'est pas une coentreprise, faut-il tout simplement répondre afin d'éviter d'être non conforme? Ou cette ligne est-elle sans objet?

**Réponse du MBAC :** Si votre entreprise n'est pas une coentreprise, veuillez répondre en indiquant « N ».

5. L'échantillon de convention de confidentialité indique que seul un employé du soumissionnaire peut signer la convention. Comment un sous-traitant, un pigiste ou un membre d'un réseau de production au Canada ou à l'étranger peuvent-ils se conformer à cette convention, étant donné qu'ils ne sont pas légalement des employés?

**Réponse du MBAC :** Il revient au vendeur de retenir les services du sous-traitant. Par conséquent, il devra voir à ce que le sous-traitant soit au courant de notre convention de confidentialité et qu'il la respecte.

6. Paragraphe D.4.2.1 : Pouvons-nous fournir plus de 3 exemples?

**Réponse du MBAC :** Seuls les 3 premiers seront évalués.

7. Paragraphe D.4.2.2 : Pouvons-nous fournir plus de 2 exemples?

**Réponse du MBAC :** Seuls les 2 premiers seront évalués.



8. Article 4.2 : Pour ce qui est de l'expérience et des échantillons de projets, le premier paragraphe demande d'identifier des « contrats pertinents [...] », mais, dans le paragraphe sur les échantillons de projets, on lit « deux échantillons de vidéos qu'ils ont produites pour un musée ou une galerie d'art ».

**Doit-on (O)** fournir des renseignements sur l'expérience et des échantillons de projets si l'on veut éviter d'être non conforme?

**Réponse du MBAC :** Veuillez vous reporter à la question 5 de l'addenda n° 1.

9. « Le Soumissionnaire doit (O) avoir un représentant, avec l'autorité de signature, qui a complété et signé les formulaires officiels de la part de l'entreprise. Le fait de soumissionner à cette DOC, et de soumettre les documents et formulaires, indique de la part du Soumissionnaire l'acceptation complète des conditions et sa conformité aux conditions obligatoires. »

Quel document doit être signé et envoyé avec la soumission?

**Réponse du MBAC :** Les formulaires qui se trouvent aux sections F et G doivent être signés le cas échéant et envoyés avec la soumission.

10. Notre gestionnaire de la production est en train d'établir un budget. Afin d'envoyer une soumission adéquate, nous avons besoin de savoir les limites approximatives du budget pour le projet de vidéo. Pouvez-vous nous les indiquer?

**Réponse du MBAC :** Non. Nous ne sommes pas en mesure de fournir cette information.

11. Cherchez-vous la création d'un style de vidéo particulier?

**Réponse du MBAC :**

Le style de vidéo dépendra du public cible. En général, les vidéos doivent être intéressantes et instructives. Certaines sont plus éducatives, tandis que d'autres sont davantage promotionnelles. Voici des exemples de vidéos qui ont été produites en interne ou avec des vendeurs de l'extérieur et qui illustrent la gamme de productions dont nous avons besoin. La troisième vidéo est plus ancienne et a clairement vieilli. Elle est incluse ici pour indiquer que nous aurons peut-être encore besoin de ce type de contenu à l'avenir, à savoir un exposé simple d'un expert qui parle au Musée d'une œuvre en particulier ou d'une exposition, etc. Ce genre de vidéo pourrait être destiné à être diffusé en ligne dans la section « Plans de cours et ressources » du site Web du Musée et/ou dans une ressource semblable de partenaires de l'extérieur.

Exemples :

- Vidéo sur un gagnant du prix Sobey : <https://www.youtube.com/watch?v=BzHi4uLMxIk>
- Entrevue avec une artiste « Nouvelle génération » : [https://www.youtube.com/watch?v=1J5\\_aRUiF8w](https://www.youtube.com/watch?v=1J5_aRUiF8w)



- Vidéo éducative sur une œuvre d'art :  
[https://www.youtube.com/watch?v=h\\_hVEuoYFJE](https://www.youtube.com/watch?v=h_hVEuoYFJE)

12. Nous avons 13 années d'expérience de travail dans le secteur des arts et du divertissement. Nous créons des vidéos d'entrevues et éducatives. Vous demandez que l'expérience DOIVE avoir été acquise par des travaux réalisés pour une galerie d'art ou un musée. Dans quelle mesure cette disposition nuira-t-elle à votre décision de qualifier une entreprise si elle n'a pas travaillé avec une galerie ou un musée?

**Réponse du MBAC :** Veuillez vous reporter à la question 5 de l'addenda n° 1.

13. Est-ce que les échantillons vidéos doivent absolument avoir été produits pour un musée ou une galerie d'art ou il est possible de présenter des exemples de vidéo éducative et de vidéo d'entrevue dans d'autres contextes?

**Réponse du MBAC :** Veuillez vous reporter à la question 5 de l'addenda n° 1.

14. Dans la section C, il est indiqué :

*La maison de production vidéo doit posséder un réseau solide de contacts au Canada, aux États-Unis et en Europe, afin de faciliter le tournage sur place.*

Pour la soumission, quels sont vos critères d'évaluation pour démontrer notre réseau solide? En nommant les personnes-ressources ou les compagnies qui seraient approchées dans le cadre de tournages internationaux? En démontrant l'expérience des personnes au sein de l'agence qui ont de l'expérience internationale? De plus, avez-vous une idée des villes internationales qui pourraient potentiellement nécessiter un tournage?

**Réponse du MBAC :** Afin d'évaluer si vous possédez ou non un réseau solide de contacts, nous nous attendons que vous indiquiez les équipes de tournage ou d'autres organismes à qui vous donneriez du travail en sous-traitance et les endroits où ils travaillent. Les lieux de tournage possibles se trouveront probablement dans des villes nord-américaines (y compris au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut). Idéalement, vous pourriez fournir des exemples de projets au cours desquels le tournage a été réalisé avec succès dans de multiples endroits.

15. Paragraphe D.4.2. : Si l'organisme soumissionnaire ne possède aucune expérience de travail avec des musées et des galeries, son offre risque-t-elle de ne pas être examinée? Une vidéographie connexe d'une œuvre d'art constitue-t-elle un exemple suffisant?

**Réponse du MBAC :** Veuillez vous reporter à la question 5 de l'addenda n° 1.

16. Si le soumissionnaire retenu est établi à l'extérieur de la région du Grand Ottawa, le MBAC couvrira-t-il les frais de déplacement à Ottawa pour les projets de production vidéo?



**Réponse du MBAC :** Le MBAC ne couvrira pas les frais de déplacement supplémentaires à Ottawa. Votre proposition financière doit tout inclure, c.-à-d. qu'il vous faut tenir compte de tous les frais de déplacement dans vos honoraires.

17. Le soumissionnaire retenu sera-t-il responsable de l'obtention de la participation des personnalités ou de celle des lieux de tournage?

**Réponse du MBAC :** En général, le MBAC se chargera d'obtenir la participation des personnalités (habituellement, les artistes ou les experts qui sont le sujet de la vidéo). On s'attend que le soumissionnaire trouve les lieux de tournage, en collaboration avec le MBAC.

18. Pour ce qui est du filmage des personnalités (par exemple, les artistes), faudra-t-il engager des dépenses pour l'obtention de leur participation ou cette responsabilité reviendra-t-elle au MBAC?

**Réponse du MBAC :** Le MBAC couvrira les honoraires des artistes ou d'autres frais versés aux personnalités, lorsque celles-ci sont des artistes ou des experts qu'il a invités à participer à la vidéo.

19. Qui sera responsable de rester en contact avec les artistes et de prendre des dispositions pour établir le moment de leur intervention?

**Réponse du MBAC :** En général, pour les tournages au MBAC à Ottawa, le personnel du Musée coordonnera le moment de l'intervention des artistes. Pour les tournages à l'extérieur du Musée (par exemple, dans le studio d'un artiste à Berlin), on s'attend que la maison de production vidéo coordonne le moment de la participation des artistes directement avec ceux-ci.

20. Qui sera responsable de l'orientation en matière de contenu lors du tournage des productions vidéo? À la section F.4, ce n'est pas indiqué dans l'exemple 1, mais, pour l'exemple 2, on dit que le MBAC choisira les extraits pour la vidéo finale.

**Réponse du MBAC :** On s'attend que la maison de production vidéo fournisse un directeur de la photographie pour les tournages, mais, souvent, le MBAC et les artistes choisiront les extraits pour la vidéo finale. D'habitude, la maison de production vidéo livre un premier montage qui est examiné par le MBAC et/ou les artistes, puis peaufiné par l'entreprise. Le processus est collaboratif et itératif.

21. À la section F.4, est-ce que les tournages mentionnés dans l'exemple 4 seraient hypothétiquement réalisés consécutivement au cours d'une seule période ou au cours d'une période plus longue?

**Réponse du MBAC :** Les tournages auraient lieu au fil du temps. Par exemple, le tournage de 5 vidéos sur des artistes dans 5 villes différentes pourrait avoir lieu à des journées distinctes et serait suivi par la postproduction, le tout se déroulant selon un échéancier prédéterminé pour le projet. Par le passé, un projet de cette envergure pouvait être réalisé sur une période de 2 mois, du début à la fin.



22. Voici quelques questions relatives à la proposition financière (F.4). Nous avons des difficultés à comprendre comment allouer les coûts par poste car la description nous apparaît trop sommaire...

Et nous n'avons trouvé aucune indication sur vos demandes et besoins en termes de rondes de validations et de corrections au montage.

#### **Exemples 1 à 4**

Audio : Devons-nous inclure le preneur de son et équipement seulement. Ou la finition sonore également? **Réponse du MBAC : Oui**, c'est le produit en entier : de la prise de son à la finition

Vidéo: Devons-nous indiquer le coût des autres techniciens ainsi que la location d'équipements et les véhicules? **Réponse du MBAC : S.V.P.** indiquer tous les coûts nécessaires à la production.

Montage: Pouvez-vous nous indiquer le nombre de rondes de corrections souhaitées?

**Réponse du MBAC :** ça peut varier, mais généralement, entre 2 à 5 rondes afin de s'assurer que le produit rencontre nos exigences.

Production et livraison : Quels sont les coûts à indiquer dans ce poste vs autre postes précédents? **Réponse du MBAC :** SVP énumérer tous les coûts nécessaires à la production d'un produit jusqu'à ce que ce dernier soit rendu au musée.

Bref, pouvez-vous détailler davantage l'allocation des coûts par grands postes budgétaires?

**Réponse du MBAC :** C'est à la compagnie d'énumérer tous les coûts à la production du produit et de fournir des détails sur chacune des grandes catégories.

#### **23. Section C - Portée des travaux**

Il est indiqué qu'un artiste peut demander un réalisateur bien précis.

Dans ce cas, comment pouvons-nous évaluer les honoraires du réalisateur sans savoir qui est ce réalisateur et quel est son tarif? **Réponse du MBAC :** C'est à la compagnie de négocier les termes spécifiques lors qu'un projet avec une tierce personne est exigé. Veuillez baser vos estimés sur votre expérience dans le domaine.

Ainsi que les exigences de l'artiste en termes de rondes de validation et de corrections?

**Réponse du MBAC :** Généralement, ça peut varier, mais généralement, entre 2 à 5 rondes afin de s'assurer que le produit rencontre nos exigences.

#### **24. Les trois gabarits d'établissement du prix des pages 34 et 35 :**

Dans le premier gabarit, on parle d'un tournage avec deux caméras pendant toute une journée. Il n'y a pas de précisions pour le deuxième et le troisième scénarios. Pour les exemples du tournage à Vancouver et du tournage dans plusieurs villes dans le monde, faut-il établir le prix pour un tournage avec une seule caméra ou plusieurs?

**Réponse du MBAC :** Une caméra.

25. Nous avons remarqué que vous ne demandez pas de description de l'entreprise ni de son expérience/de sa qualification. Pouvons-nous fournir cette information ou notre offre sera-t-elle jugée inadmissible si nous le faisons?

**Réponse du MBAC :** Le MBAC a demandé de fournir des renseignements sur l'expérience au paragraphe D.4.2.1.



26. Par ailleurs, pouvons-nous fournir des notices biographiques des principaux membres de notre équipe?

**Réponse du MBAC :** Cette information n'est pas exigée.

27. Paragraphe D.4.2.2, « Échantillons de projets » : Voulez-vous que les échantillons de vidéos proviennent des projets visés par les contrats pertinents que nous devons mentionner?

**Réponse du MBAC :** Les échantillons de projets soumis aux fins du paragraphe D.4.2.2 peuvent provenir des contrats visés par le paragraphe D.4.2.1, mais ce n'est pas une exigence. Ils peuvent découler d'autres projets.